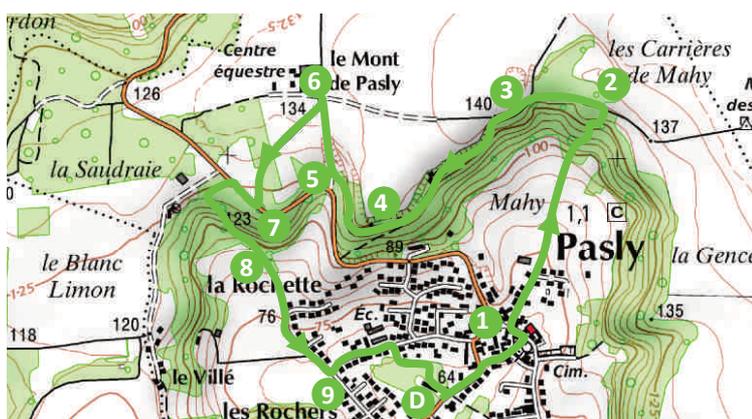


Le Lavoir

PASLY
À PIED



Extrait cartes IGN ©IGN - 2020
Reproduction interdite Autorisation n°60.20008

D. Du parking, emprunter la rue à gauche puis au monument aux morts virer à droite rue JL Courcy.

1. Laisser l'église à droite puis face à la mairie tourner à gauche puis à droite rue de Mahy. Sortir du village et poursuivre tout droit dans le sentier qui serpente ensuite à travers bois. Au carrefour virer à gauche pour monter sur le plateau.

2. [Variante à droite 800 mètres aller-retour : Monument des instituteurs] Sinon poursuivre à gauche (belle vue sur Pasly et Soissons en fond de vallée)

3. Au carrefour poursuivre à gauche pour descendre dans le chemin encaissé qui longe des creuttes (⚠️ *entrée interdite*) et offre un beau panorama sur la vallée.

4. A la fourche laisser le chemin qui longe les pâtures pour poursuivre à droite.

5. Monter à droite jusque la ferme du Mont de Pasly.

6. Virer à gauche entre les pâtures pour redescendre jusque la route.

7. Poursuivre à droite sur 150 m (*prudence : circulation routière - emprunter le bas-côté*), puis traverser la route (*prudence*) pour poursuivre sur un petit chemin en sous-bois qui descend dans la vallée jusqu'au lavoir.

8. Regagner le village et emprunter la rue principale jusqu'au cédez-le-passage.

9. Virer à gauche rue de l'Osière puis emprunter le chemin des écoliers en face de l'école pour regagner le point de départ.

Durée : 1h30

Longueur : 3,6 km

Alt. min.: 65 m

Alt. max.: 140 m

Niveau : Moyen

Balisage :



Commune traversée :
Pasly - Pommiers

Départ :

parking Leblanc
rue J Debordeaux
(En face de la salle
polyvalente)

A voir en chemin :

- ✓ Panoramas sur la vallée
- ✓ Creuttes
- ⚠️ *Défense d'entrer*
- ✓ Monument des Instituteurs
- ✓ Lavoir



Le saviez-vous ?

PASLY
À PIED

Bassin alimenté en eau généralement d'origine naturelle, le **lavoir** avait pour vocation de permettre de rincer le linge après l'avoir lavé. Le passage au lavoir était en effet la dernière étape avant le séchage. L'utilisation des lavoirs a été progressivement abandonnée au XX^{ème} siècle mais Il subsiste toutefois des lavoirs dans de nombreuses communes comme par exemple à Pasly.



Les « **Pelouses de Mahy** » longent le circuit.

Ce site naturel, propriété de la commune de Pasly, est géré par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie depuis 2009.

De la roche calcaire en surface.... Quelques genévriers... Quelques bouleaux.... Et des espèces végétales et animales inhabituelles en Picardie telles des orchidées ou des papillons. Afin de préserver ce lieu et sa biodiversité, ne vous écartez pas des chemins, respecter la faune et la flore (cueillette interdite) et pensez à emporter vos déchets.



Le Monument des Instituteurs :

Sur les lieux de l'exécution de Debordeaux et Courcy, un monument a été érigé à l'initiative du maire de Pasly, du Conseil Général et du produit d'une souscription publique. Celui ci se trouve sur la plaine entre Pasly et Cuffies.

